



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

lieux de culte

Question écrite n° 98442

Texte de la question

M. Claude Goasguen interroge M. le ministre de l'intérieur sur le nombre de mosquées fermées en France. Lors des débats parlementaires, le ministre de l'intérieur a reconnu que neuf mosquées fondamentalistes radicales avaient été fermées par le Gouvernement. Plus récemment le même ministre de l'intérieur a annoncé que vingt mosquées qui pratiquent la haine et défendent des options contraire à l'ordre public avaient été interdites. Néanmoins les chiffres avancés évoluent au gré des interventions diverses des pouvoirs publics. Sur une question aussi importante et dans un moment où il est nécessaire d'affirmer que la France mettra tous les moyens pour interdire une propagande qui pousse des jeunes Français au djihadisme, il souhaiterait connaître avec précision les mosquées qui ont été ainsi sanctionnées et quelles sont les perspectives de sanctions sur les autres lieux qui répandent la guerre et la haine et dont le nombre a été évalué autour de 120 lors des débats parlementaires récents. Dans ces moments de guerre, il est important de dire avec précision les actes et les faits qui témoignent de la volonté gouvernementale. C'est la raison pour laquelle il lui demande de dire quelles sont les vingt mosquées fondamentalistes interdites.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98442

Rubrique : Cultes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 août 2016](#), page 7197

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)